



YACHT CLUB DE FRANCE

Paris, le 5 mai 2026

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Président du YACHT CLUB DE FRANCE
à Mesdames et Messieurs les Sociétaires.

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil d'administration a fixé la date de notre Assemblée générale annuelle au :

MERCREDI 20 MAI 2026

à 17 H 30 précises dans les salons du Club

41 avenue Foch – 75116 Paris

L'ordre du jour de cette réunion et les documents de référence sont consultables au moyen du lien : <https://ycf-club.fr/ag-ycf/>

L'Assemblée générale constitue un moment essentiel de la vie de notre Club. J'espère avoir le plaisir de vous y accueillir nombreux.

À cette occasion :

- vous serez appelés à élire les membres du Conseil d'administration, chargés de mettre en œuvre les orientations retenues pour la durée de leur mandat ;
- nous dresserons le bilan de l'année écoulée ;
- et, une fois les débats statutaires clos, nous prolongerons nos échanges autour de nos passions communes, dans l'ambiance amicale qui caractérise traditionnellement nos Assemblées générales.

Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation sont habilités à prendre part aux votes.

L'Assemblée générale sera suivie du cocktail habituel, auquel vous êtes cordialement invités, en compagnie de vos conjoints.

Je vous prie d'agréer, cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Patrick SIMON-LETERTRE
Président délégué